

Saint-Constant, le 17 septembre 2005.

Bape,  
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575, rue St-Amable, bur.2.10  
Québec  
G1R 6A6

Tronçon Jean Leman, aut.30 (pas d'accord)

Monsieur le commissaire,

Le tronçon Jean Leman se veut le prolongement de l'autoroute 30 dans les terres agricoles. Lors des audiences du Bape 2002, je m'étais opposé au tracé de l'autoroute sud, car celle-ci détériorait à tout jamais des terres agricoles de catégorie 2. Le tronçon Jean Leman vise encore de belles terres, anéanti des marais et milieux humides nécessaires aux insectes et végétaux sauvages et en plus, élimine un boisé servant de refuge aux petits animaux.

Comme citoyen responsable et conscient de l'importance de la nature, je ne peux accepter ou encore donner mon assentiment à un tel carnage.

Vous savez, cher élu du peuple, que l'on se dirige vers un réchauffement de la planète, et si la terre veut tenir le coup, elle doit conserver le plus de surface verte (arbres, marais, arbustes, milieu humides). Les végétaux empêchent le dessèchement et l'érosion de notre planète.

Soyons responsables, pensons aux générations futures, respectons la nature, il est encore temps de réagir, on ne doit pas réfléchir lorsqu'on a tout perdu, c'est maintenant qu'il faut le faire, il n'est jamais trop tard pour éviter un désastre environnemental.

Si tout le monde de la planète pensait protection de la nature, nous ne serions pas là, la terre nous informe qu'il est grand temps qu'on accepte ses exigences, conservation des plans verts, protection des zones vertes, ce sont les poumons de ses habitants. De par nos folles ambitions de développement, nous travaillons contre le développement durable, principal cheval de Troie du Ministre de l'environnement.

En conséquence au développement des promoteurs, nous abrégeons nos vies sur la planète bleue. Les astronautes lorsqu'ils reviennent de leur périple autour de la terre sont tous unanimes à décrire la terre comme très belle, c'est un joyau précieux et unique que l'on doit conserver.

Respectons les notions du développement durable en ne construisant pas le tronçon JeanLeman. De plus, l'autoroute 30 sur la 132 est en cours, poursuivons la partie restante qui n'est que de 5km pour la compléter.

